

Diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « performance sportive » mention "aviron et disciplines associées"

RNCP37692 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	DESJEPS — Diplôme d'état supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15436, 15492
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/11/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES · SIRET : 13001658700011

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CENTRE DE RESSOURCES D'EXPERTISE ET DE PERFORMANCE SPORTIVE	19030858500016	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Conformément aux dispositions de l'article L. 212-1 du code du sport, l'enseignement, l'animation ou l'entraînement dans une perspective de performance sportive en aviron et disciplines associées nécessite la possession d'une certification professionnelle figurant à l'annexe II-1 de ce même code.

ACTIVITÉS VISÉES

- Conception du projet de la structure d'aviron et disciplines associées
- Direction d'une structure d'aviron et disciplines associées
- Encadrer des activités complexes d'entraînement et de formation en aviron et disciplines associées
- Encadrement de l'aviron et disciplines associées en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- construire la stratégie d'une organisation du secteur ;
- gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur ;
- diriger un système d'entraînement en aviron et disciplines associées ;
- encadrer l'aviron et disciplines associées en sécurité.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du DES JEPS mention aviron et disciplines associées évolue essentiellement dans le secteur fédéral, sur des missions d'entraînement de haut niveau, de formation de formateurs et de direction de projets de performance en aviron et disciplines associées.

Le diplôme permet d'occuper les fonctions suivantes :

- directeurs d'équipes nationales et entraîneurs nationaux ;
- directeurs techniques et entraîneurs de « clubs de haut niveau » ;
- responsables et entraîneurs de structures fédérales (Pôles Espoirs, Pôles France) ;
- cadres techniques d'Etat, fédéraux ou de structures déconcentrées de la Fédération française d'aviron ;
- responsables et formateurs de formateurs des organismes de formation fédéraux.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le DES JEPS mention aviron et disciplines associées permet d'exercer le métier d'entraîneur en aviron et disciplines associées pour des sportifs de haut niveau.

Le diplôme permet d'occuper les fonctions suivantes :

- directeurs d'équipes nationales et entraîneurs nationaux ;
- directeurs techniques et entraîneurs de « clubs de haut niveau » ;
- responsables et entraîneurs de structures fédérales (Pôles Espoirs, Pôles France) ;
- cadres techniques d'Etat, fédéraux ou de structures déconcentrées de la Fédération française d'aviron ;
- responsables et formateurs de formateurs des organismes de formation fédéraux.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité d'entraîneur en aviron et disciplines associées est soumise à l'application de l'article L.212-1 du code du sport.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les exigences préalables à l'entrée en formation sont les suivantes :

- 1) produire l'attestation "prévention et secours civiques de niveau 1" (PSC 1) ou l'une des attestations suivantes :
- attestation de formation aux premiers secours" (AFPS) ;

- premiers secours en équipe de niveau 1" (PSE 1) en cours de validité ;
- premiers secours en équipe de niveau 2" (PSE 2) en cours de validité ;
- attestation de formation aux gestes et soins d'urgence" (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
- certificat de sauveteur secouriste du travail (STT)" en cours de validité.

2)

produire une attestation de 100 mètres nage libre départ plongé avec récupération d'un objet immergé à deux mètres de profondeur à la fin de la dernière longueur ;

3) justifier d'un niveau de pratique autonome en skiff

vérifié soit par la réussite à un test, soit par la production d'une attestation de niveau technique correspondant au brevet technique niveau 3 en skiff délivrée par le directeur technique national de l'aviron ou son représentant ;

4) justifier de sa capacité à encadrer une séance de perfectionnement sportif en aviron pour un équipage évoluant au niveau national, évaluée lors d'un test.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A.

Outre le président, le jury est composé :

- de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ;
- de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport.

A défaut de proposition des commissions ou en cas d'empêchement de siéger des personnes désignées par elles, le recteur de région académique désigne ces représentants qualifiés dans les conditions et délais fixés par arrêté des ministres chargés de la jeunesse et des sports.

Ces professionnels représentent au moins un quart et au plus la moitié des membres du jury.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 356 €
Selon la branche	6 000 € – 11 146 €
Prise en charge	Branches concernées
9 356 €	Valeur par défaut · 208 branches
11 146 €	CPNE Travail Temporaire, CPNEF Sport, CPNEF de l'audiovisuel
10 915 €	CPNEFP de l'enseignement privé indépendant
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/11/2028
--	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37692/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1

Régions couvertes	1
Prix indicatif	6 930 €
Durée	2793 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.